

Résumé de la vérification indépendante de la forêt White River – 2019

Ce rapport présente les conclusions de la vérification indépendante de la forêt White River (la « forêt »; permis d'aménagement forestier durable n° 550399) réalisée par Arbex Forest Resource Consultants Ltd., qui s'appuie sur l'approche fondée sur le risque proposée dans le document *Independent Forest Audit Process and Protocol 2019*. La vérification vise la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2019 et porte sur la mise en œuvre des années 7, 8, 9 et 10 de la phase II du plan de gestion forestière (PGF) 2008-2018, ainsi que sur l'élaboration de la phase I et la mise en œuvre de l'année 1 du PGF 2018-2028. Les procédures et les critères de vérification sont expliqués dans le document *Independent Forest Audit Process and Protocol 2019*. Les inspections sur le terrain ont été effectuées par hélicoptère et par camion en juin 2019.

En janvier 2018, le permis d'aménagement forestier durable a été transféré à la Société de gestion forestière Nawiinginokiima, la première société locale ontarienne de gestion forestière fondée aux termes de la *Loi de 2011 sur la modernisation du régime de tenure forestière en Ontario*. La forêt est administrée par le district de Wawa et le bureau de la région du Nord-Est du ministère des Richesses naturelles et des Forêts. Avant ce transfert, le titulaire du permis était l'entreprise White River Forest Products Ltd.; sa réorganisation en 2016 a entraîné le transfert du permis à White River Forest Products LP. L'entreprise Jackfish River Management Ltd. a assuré les services de gestion forestière jusqu'au 1^{er} mars 2019.

Il y a un peu plus d'un an, la Société de gestion forestière Nawiinginokiima s'est vu transférer le permis d'aménagement forestier durable et a pris en charge la gestion et les activités sur le terrain; elle a donc dû établir des systèmes et des processus pour déterminer et vérifier les risques liés à ses activités et à la sylviculture (p. ex. ouvrages de franchissement de cours d'eau, routes, puits d'extraction d'agrégats et état de décroissement), les exigences en matière de surveillance et d'inspection et les lacunes dans les connaissances et les données relatives à la gestion et à l'administration de la forêt. Ce processus est en cours; il faudra encore un certain temps pour que ces mesures soient entièrement fonctionnelles.

La mauvaise conjoncture du marché a entraîné une réduction de la production, voire des fermetures, dans les usines traitant la fibre de la forêt; cela a considérablement compliqué la mise en œuvre des mesures de gestion forestière durant la période visée par la vérification. Les niveaux de récolte n'ont atteint qu'environ 31 % de la cible quinquennale. L'incapacité à atteindre les cibles sur plusieurs périodes consécutives a nui à la réalisation des conditions forestières désirées, des objectifs planifiés (p. ex. création d'un habitat faunique pour certaines espèces et fréquence souhaitable des perturbations forestières selon la superficie) et de la vision de gestion forestière à long terme.

Selon notre évaluation, le district de Wawa, la Société de gestion forestière Nawiinginokiima, White River Forest Products LP et White River Forest Products Ltd. ont bien géré la forêt pendant cette période de perturbations caractérisée par des marchés faibles, voire inexistants, pour certaines espèces d'arbres et certains produits forestiers, le processus de transformation du district de Wawa et le roulement du personnel de l'industrie forestière associé aux transferts des permis d'aménagement forestier durable.

Le Comité de cogestion du secteur de White River est un comité local de résidents fonctionnel et efficace qui respecte les exigences et les visées du *Manuel de planification de la gestion forestière*.

La vérification, a permis de déterminer que la Société de gestion forestière Nawiinginokiima devait renforcer ses mesures de surveillance et de formation pour traiter un dossier de conformité problématique lié aux Maygwayyawk Forestry Services (conclusion n° 1). Il reste de nombreux secteurs de conformité dans lesquels des activités se sont déroulées sans faire l'objet d'inspections ou de rapports dans le Système d'information sur les opérations forestières (conclusion n° 2).

Le ministère des Richesses naturelles et des Forêts a largement rempli ses obligations relatives à l'administration et à la gestion des forêts, à deux exceptions près. Dans le district de Wawa, un certain nombre de problèmes opérationnels du Système d'information sur les opérations forestières étaient en attente; au moment de la vérification, ils étaient en voie d'être réglés (conclusion n° 3).

De plus, le district n'a pas toujours respecté les directives du Programme de surveillance de l'efficacité en matière sylvicole relatives à l'intensité de l'échantillonnage et aux rapports (conclusion n° 4). L'absence de rapports sur le peuplement établi préparés par le titulaire de permis et les problèmes de dotation en personnel liés au processus de transformation du district de Wawa ont contribué au problème.

Malgré les difficultés éprouvées au cours de la période visée par la vérification (mauvaise conjoncture économique, transferts du permis d'aménagement forestier durable et processus de transformation de l'administration), les titulaires de permis et le district de Wawa ont offert un programme de gestion forestière efficace. White River Forest Products LP a respecté toutes les exigences légales et réglementaires liées à la préparation de la phase I du PGF 2018. Le programme de sylviculture est efficace pour reboiser la forêt, et la population locale bénéficie aussi des retombées de la gestion forestière. Les activités d'exploitation forestières n'ont en aucun cas causé de dommages environnementaux importants.

L'équipe de vérification conclut que la gestion de la forêt de White River était généralement conforme aux lois, aux règlements et aux politiques en vigueur durant la période visée par la vérification ainsi qu'aux dispositions du permis d'aménagement forestier durable n° 550399, dont la Société de gestion forestière Nawiinginokiima est la titulaire.

La forêt est gérée conformément aux principes de gestion forestière durable de l'*Independent Forest Audit Process and Protocol 2019*, sur lesquels l'évaluation était fondée.